



N°190 – OCTOBRE 2022

A l'heure de l'apostolat des laïcs

En feuilletant de vieux bulletins paroissiaux, votre chroniqueur habituel est tombé sur un article de l'Abbé Comby, premier curé des Saints-Anges-Gardiens, publié dans La voix des deux clochers en novembre 1958. Le voici en intégralité :

« Après lui avoir exposé les besoins de la paroisse, voici qu'un groupe de fidèles prend des engagements précis. Chacun des services suivants va être animé par deux ou trois responsables : Union Paroissiale ou Action Catholique générale des hommes, l'ex-Ligue ou Action Catholique générale féminine, une équipe liturgique, un Comité des Fêtes, la Vente de Charité, l'Heure d'Amitié, sans oublier une animatrice des fillettes persévérantes, et pour le patronage des garçons, un élève de philosophie du Petit Séminaire. Le groupe des garçons persévérants est assidu, animé d'un bon esprit. Un Comité de rédaction et de confection d'un bulletin paroissial propre à nous est en gestation.

Plusieurs personnes désirent un cours d'Écriture Sainte.

Décidément, ces laïcs bougent parce qu'ils veulent SERVIR pour qu'avance le Règne de Dieu dans la paroisse dont ils se sentent responsables.

J'aurais voulu que tous les gens du quartier assistent à cette réunion. Chacun ne parlait qu'après avoir réfléchi et pesé ce qu'il avait d'utile à dire. Des opinions diverses et parfois contradictoires étaient développées sans heurt, dans le seul souci de la loyauté et des exigences de la Foi, avec le sens du possible, du concret. Plusieurs découvrirent la multiplicité et l'envergure des tâches auxquelles il faut faire face pour être une paroisse vraiment apostolique, missionnaire, combien difficile le travail de leur curé et l'urgence de l'aider dans toute la mesure de leurs moyens. Si les embarras financiers sont énormes au regard de nos modestes ressources, ces militants ont bien saisi que le principal, c'est l'esprit qui doit nous animer tous dans un coude-à-coude très fraternel ; car "l'Amour du Christ nous presse".

Combien je suis reconnaissant à l'un ou l'autre d'avoir dit le fond de sa pensée, surtout quand ses vues ne ca-

draient pas avec les miennes. On peut tout se dire quand cela est dit avec douceur et humilité, dans un souci de vérité imprégné de charité. C'est réaliser la parole de Saint Jean, l'apôtre bien-aimé : "Faire (dire) vrai dans (mûs par) la charité". N'est-ce pas équivalentement ce que recommandait notre grand Pape Pie XII, le 15 août 1958, dans sa dernière lettre Encyclique, pour demander la paix du monde et la liberté de l'Église : "Rien ne peut résister à la longue à la vérité et à la charité".

Oui, des jours féconds se préparent, j'en suis sûr, pour notre paroisse. Elle compte maintenant des militants qui ont pris des engagements précis, décidés à rayonner leur Foi dans la Vérité et la Charité.

M. COMBY, Curé.»

C'est un peu ce à quoi nous vous convions en ce mois qui suit notre rentrée paroissiale : vous vous êtes informés sur les activités et services paroissiaux. C'est maintenant le temps de vous engager pour que la paroisse vive, croisse et rayonne !

Abbé Maximin Cès+

PAROISSE SAINT ANDRÉ

Eglise: 22, Avenue de Verdun – 94410 Saint-Maurice Presbytère: 23, rue Edmond Nocard – 94410 Saint-Maurice

Abbé Raphaël PICHON
01 43 68 04 18
06 71 05 77 13
abbepichon@free.fr

Abbé Vincent PINILLA
01 43 68 04 18
06 58 60 50 12
avpinilla@laposte.net

Abbé Hugues POULIN
06 33 42 30 99
huguespoulin@hotmail.com

Abbé Maximin CÈS
01 43 68 04 18
06 85 47 50 66
maximin_ces@hotmail.com

Secrétariat
01 43 68 04 18
paroisse.standre94@free.fr

L'éveil des petits à la messe : tenir un subtil équilibre !

« Les parents chrétiens sont les premiers catéchistes, irremplaçables, de leurs enfants, habilités qu'ils sont à cette tâche par le sacrement du Mariage » expliquait Saint Jean-Paul II (*Christifideles laici*, n°34). L'une de leurs missions est ainsi d'éveiller les enfants à la prière, mais également à la messe. L'expérience montre que la chose est délicate, car si les prières à la maison peuvent s'adapter à la durée d'attention des petits, la Sainte Eucharistie n'est pas réglée sur ce critère !

Deux considérations peuvent nous aider :

- **le but est qu'à l'âge de raison, l'enfant soit vraiment apte à suivre la messe** (certes selon ses capacités). L'âge de raison est souvent fixé vers 7 ans, même s'il peut être plus tôt ou plus tard selon les cas. Toutes les années qui précèdent sont donc un éveil progressif aux grandes réalités de la foi si bien que, parvenu à cet âge significatif, l'enfant est censé connaître quelques bases du catéchisme et distinguer clairement le Corps du Christ d'un morceau de pain. Sa relative maturité le rend désormais capable de discerner le bien du mal, donc de pécher, mais aussi de se confesser. Bref, il parvient à un âge où il est tenu de rendre un culte à son Créateur. Mieux : il peut recevoir le plus grand des sacrements et communier pour la première fois. En deçà de cet âge, l'assistance à la messe tous les dimanches n'est donc pas strictement obligatoire : elle est pédagogique et s'avère l'occasion d'authentiques prières chez le petit.

- seconde considération : **l'éveil à la foi de mon enfant ne peut avoir pour prix l'inconfort de tous**. Si la présence d'un bambin est l'occasion de distraction pour tous les autres fidèles, une réforme est nécessaire.

Afin de remédier à ces difficultés, les parents ont trouvé plus d'une solution. En fait, l'idéal aurait été que cet article ait été écrit par un père ou une mère de famille !

On distingue volontiers les premiers mois ou toutes premières années. L'idée est bien sûr que le petit puisse évoluer au plus tôt dans une ambiance chrétienne. Ainsi, à la maison, il est possible de le prendre dans les bras lors de la prière du soir, de tracer avec lui le signe de croix, de lui faire entendre des chants chrétiens, de lui expliquer quelques vérités de la foi avec des mots simples... Cependant, avant 3 ans environ, explique une maman riche d'expérience, l'assistance à la messe ne bénéficie pas beaucoup à l'enfant. Cela a conduit des parents à ne pas assister ensemble à la Sainte Eucharistie, le bébé restant à la maison, gardé alternativement. Un sacri-

fice qui coûte mais qui n'est que temporaire et permet éventuellement une meilleure présence auprès des plus grands durant la messe par de petits commentaires, des encouragements, ...

Lorsqu'une garderie est organisée, les choses sont encore plus simples. Dans ce cas, on ne comprendrait pas que des enfants crient dans l'église. D'autant que beaucoup de bambins habitués à la crèche ne seront sans doute pas « traumatisés » par la garderie.

Emmener le petit à une partie de la messe, le conduisant à la garderie pour le reste du temps est également une option possible. Se mettre près de la porte de sortie pour s'éclipser rapidement demeure un réflexe de bon sens. Placer les enfants entre le père et la mère afin que ceux-ci n'engagent pas une « course-poursuite » dans l'église s'avère parfois une bonne idée ! La poussette dont l'enfant ne sort pas facilement est aussi appréciée de certains parents.

Quant aux nourrissons, le Catéchisme de l'Eglise catholique cite même leur soin comme motif sérieux de dispense de l'obligation dominicale pour les mamans (cf. n° 2181). En revanche, s'occuper de la garderie n'exempte pas de la messe : le contexte est différent !

Après 3 ans – par exemple, car l'éveil peut être plus tôt – il est intéressant d'initier réellement l'enfant à la messe. Un certain nombre d'outils ont été réalisés : objets, livres... mais si l'enfant est sage, autant lui permettre de bien voir le chœur.

Il est bon que dans les jeunes âmes s'enracine cette idée : le dimanche est le plus beau jour de la semaine et son moment le plus important est la messe. On gagnera beaucoup en créant tout le dimanche une ambiance festive, visible notamment à table et par des activités joyeuses. Les autres jours, la prière familiale peut approfondir le sens de Dieu. Elle sait aussi évoquer de temps à autre la messe comme sommet de toute notre prière de la semaine.

Ce sont les parents qui ont la grâce d'état pour éduquer leurs enfants. Ce sont eux qui, dans le grand panel de possibilités, trouveront la meilleure voie pour chacun de leurs enfants, restant sauf le droit des autres fidèles à bénéficier du silence à la messe.

Puissent ces quelques lignes encourager les pères et mères dans leur mission belle et irremplaçable. De cette manière pourront-ils « laisser venir au Christ les petits enfants » (cf. Mt 19, 14).

Abbé Vincent Pinilla

Quelques paroles du Pape sur le rôle des Sts Anges gardiens

« L'Ange est là pour nous aider à ne pas nous tromper de route et à cheminer. »

« Nous devons le prier : "Aide-moi". »

« Le Seigneur dit : "aie du respect pour sa présence." L'Ange a de l'autorité, il faut l'écouter. "Prête attention à sa voix et ne te rebelle pas contre lui." Il faut écouter les inspirations, qui viennent toujours de l'Esprit Saint, mais c'est l'Ange qui les met devant nous. Mais moi je voudrais faire à vous tous une question : est-ce que vous parlez avec votre Ange ? Vous connaissez



le nom qu'a votre Ange ? Vous écoutez votre Ange ? Vous vous laissez prendre par la main sur la route ? »

« Notre Ange non seulement est avec nous, mais il voit Dieu le Père. Il est en rapport avec Lui. Il est le pont quotidien, qui nous accompagne et qui est en relation avec le Père et nous, depuis l'heure à laquelle nous nous levons jusqu'à l'heure à laquelle nous allons au lit la nuit. L'Ange est la porte quotidienne vers la transcendance, vers la rencontre avec le Père. C'est l'Ange qui m'aide à prendre la route, parce qu'il regarde le Père et qu'il sait quelle est la route. N'oublions jamais ces compagnons de route. »

CITATION DU MOIS

« L'important dans la Bible, c'est la reliure,
il faut tenir ensemble tous les textes. »
G. de Menthière

PROCHAINES RETRAITES POUR ADULTES

Prêchées par des prêtres de la Fraternité
S. Thomas Becket
dans la région de Blois

Du **lundi 24 octobre 2022** à 16h00

Au **samedi 29 octobre 2022** à 16h00

*

Du **lundi 26 décembre 2022** à 16h00

Au **samedi 31 décembre 2022** à 16h00

Détails & renseignements
auprès des prêtres de la paroisse



MERCREDI 5 OCTOBRE EN SOIRÉE

Redémarrage du groupe apologétique
(science & foi, crédibilité des évangiles, ...)

Renseignements et inscriptions
avant le 4 octobre
auprès de l'Abbé Pinilla (06 58 60 50 12)

SOIRÉE DES ETUDIANTS :
SAMEDI 15 OCTOBRE
19h00-22h30

SOIRÉE DES LYCEENS :
SAMEDI 8 OCTOBRE
19h00-22h30

à la maison paroissiale

« Pause blague »



Un Anglais, un Français et un Russe sont en admiration devant un tableau représentant Adam et Eve au paradis.

L'Anglais dit : "Regardez leur calme, ils sont imperturbables, ça devait être des Anglais..."

– "Mais non, lui dit le Français, regardez leur beauté et leur grâce, c'était certainement des Français !"

– "Désolé, dit alors le Russe, ils étaient sans habits et sans logement, n'avaient qu'une pomme à manger et on leur a dit qu'ils étaient au paradis... c'étaient certainement des Russes !"

RÉCITAL D'ORGUE DIMANCHE 9 OCTOBRE À 16H00

Organisé par les Amis
des orgues de Saint-Maurice



Au programme, œuvres de Buxtehude, Bach,
Corrette, Grigny, Nivers, Marchand.

CALENDRIER DU MOIS D'OCTOBRE 2022

Date	Fête	Messes à:	N.B.:
Dim. 2	Solennité de ND du Saint Rosaire	11h00	
Lun. 3	Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, vierge patronne secondaire de la France	19h00	- Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie
Mar. 4	St François, confesseur	19h00	
Mer. 5	De la férie	19h00	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00
Jeu. 6	Saint Bruno, confesseur	-	
Ven. 7	Notre Dame du Très Saint Rosaire	19h00	
Sam. 8	Ste Brigitte de Suède, veuve	8h30	- Catéchismes pour les enfants du secondaire, de 10h45 à 12h00 - Permanence de l'abbé CES à l'église de 15h30 à 16h30 - Groupe des lycéens, 19h00-22h30 à la Maison paroissiale.
Dim. 9	18^{ème} dimanche après la Pentecôte	11h00	- Récital d'orgue à 16h00 à Saint-André
Lun. 10	St François de Borgia, confesseur	-	- Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie
Mar. 11	Maternité de la Sainte Vierge	19h00	
Mer. 12	de la férie	19h00	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00
Jeu. 13	St Edouard, roi et confesseur	19h00	
Ven. 14	St Calixte 1 ^{er} pape et martyr	19h00	
Sam. 15	Ste Thérèse d'Avila, vierge	8h30	- Catéchismes pour les enfants du secondaire, de 10h45 à 12h00 - Permanence de l'abbé PICHON à l'église de 15h30 à 16h30 - Groupe des étudiants et jeunes professionnels, 19h00-22h30 à la Maison paroissiale.
Dim. 16	19^{ème} dimanche après la Pentecôte	11h00	
Lun. 17	Ste Marguerite-Marie Alacoque	-	- Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie
Mar. 18	Saint Luc, évangéliste	19h00	
Mer. 19	St Pierre d'Alcantara, confesseur	19h00	- Catéchismes du CP au CM2, de 10h45 à 12h00
Jeu. 20	St Jean de Kenty, confesseur	19h00	
Ven. 21	de la férie	19h00	
Sam. 22	De la sainte Vierge	8h30	- Pas de catéchismes (vacances scolaires) - Permanence de l'abbé PINILLA à l'église de 15h30 à 16h30
Dim. 23	20^{ème} dimanche après la Pentecôte	11h00	
Lun. 24	St Raphaël, archange	19h00	
Mar. 25	de la férie	19h00	
Mer. 26		-	- Pas de catéchismes (vacances scolaires)
Jeu. 27	de la férie	-	
Ven. 28	Sts Simon et Jude, apôtres	-	
Sam. 29	De la sainte Vierge	8h30	- Pas de catéchismes (vacances scolaires) - Pas de confessions - Route de Cléry pour routiers et guides aînées
Attention: passage à l'heure d'hiver dans la nuit du samedi au dimanche			
Dim. 30	Dimanche du Christ-Roi	11h00	- Route de Cléry pour routiers et guides aînées
Lun. 31		-	- Route de Cléry pour routiers et guides aînées - Permanence de l'abbé PINILLA à l'église de 18h00 à 19h00
Mar. 1 ^{er}	Toussaint	11h00	- Route de Cléry pour routiers et guides aînées
Mer. 2	Commémoration de tous les fidèles défunts	19h00	- Pas de catéchismes (vacances scolaires) - messe chantée à 19h00
Jeu. 3	De la férie	19h00	
Ven. 4	St Charles Borromée, évêque et confesseur	-	
Sam. 5	De la sainte Vierge	8h30	- Pas de catéchismes (vacances scolaires) - Permanence à l'église de 15h30 à 16h30
Dim. 6	22^{ème} dimanche après la Pentecôte	11h00	

Messe tridentine à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, paroisse N.D. du Rosaire, Place des Marronniers
Chaque dimanche à 9h00 ; hors périodes de vacances scolaires : en semaine mercredi à 9h15 et vendredi à 19h,
le 1^{er} samedi du mois à 8h30.

Tout le bulletin se trouve sur le site : www.eglisestandre.fr